

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers mondiaux	26 juillet 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Hamilton Thorne Ltd.	21 juillet 2022	Ontario
FNB actif d'options couvertes à rendement amélioré Dynamique	22 juillet 2022	Ontario
La Banque Toronto-Dominion	25 juillet 2022	Ontario
FNB amélioré banques canadiennes Hamilton	26 juillet 2022	Ontario
FNB amélioré vente d'options d'achat couvertes multisectorielles Hamilton		
FNB amélioré services publics Hamilton		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds du marché monétaire Canada Vie	22 juillet 2022	Ontario
Fonds du marché monétaire Parcours Canada Vie		
Fonds d'obligations à court terme Canada Vie		
Fonds d'obligations canadiennes de base Canada Vie		
Fonds d'obligations de base Parcours Canada Vie		
Fonds d'obligations canadiennes de base Plus Canada Vie		
Fonds d'obligations de base Plus Parcours Canada Vie		
Fonds d'obligations tactiques canadiennes Canada Vie		
Fonds d'obligations mondiales de base Plus Parcours Canada Vie		
Fonds de revenu à taux variable Canada Vie		
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Canada Vie		
Fonds de revenu fixe nord-américain à rendement élevé Canada Vie		
Fonds de revenu fixe sans contraintes Canada Vie		
Fonds durable d'obligations mondiales Canada Vie		
Fonds de revenu fixe multisectoriel mondial Canada Vie		
Fonds d'obligations mondiales multisectorielles Parcours Canada Vie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de revenu fixe canadien équilibré Canada Vie		
Fonds de revenu fixe canadien équilibré II Canada Vie		
Fonds de revenu stratégique Canada Vie		
Fonds de revenu stratégique II Canada Vie		
Fonds équilibré de valeur canadienne Canada Vie		
Fonds de croissance équilibrée canadienne Canada Vie		
Fonds de croissance équilibrée II canadienne Canada Vie		
Fonds de revenu stratégique mondial Canada Vie		
Fonds mondial de croissance et de revenu Canada		
Fonds mondial équilibré Canada Vie		
Fonds équilibré de valeur mondiale Canada Vie		
Fonds équilibré mondial de croissance Canada Vie		
Fonds équilibré d'occasions mondiales de croissance Canada Vie		
Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Canada Vie		
Fonds de dividendes canadiens de base Canada Vie		
Fonds de dividendes principalement canadiens Canada Vie		
Fonds de dividendes canadiens Canada Vie		
Fonds de croissance principalement canadienne Canada Vie		
Fonds d'actions canadiennes Canada Vie		
Fonds d'actions canadiennes Parcours Canada Vie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de valeur canadienne Canada Vie		
Fonds de croissance canadienne Canada Vie		
Fonds concentré d'actions canadiennes Parcours Canada Vie		
Fonds de valeur principalement canadienne Canada Vie		
Fonds de petites et moyennes capitalisations canadiennes Canada Vie		
Fonds d'actions américaines à faible volatilité Canada Vie		
Fonds de dividendes américains Canada Vie		
Fonds de valeur américaine Canada Vie		
Fonds de valeur des États-Unis Canada Vie		
Fonds de croissance américaine Canada Vie		
Fonds de croissance toutes capitalisations américaines Canada Vie		
Fonds d'actions américaines ESG Canada Vie		
Fonds d'actions américaines de transition vers de faibles émissions de carbone Canada Vie		
Fonds d'actions américaines Parcours Canada Vie		
Fonds concentré d'actions américaines Parcours Canada Vie		
Fonds de croissance petites et moyennes capitalisations américaines Canada Vie		
Fonds de croissance moyennes capitalisations américaines Canada Vie		
Fonds d'actions mondiales à faible volatilité Canada Vie		
Fonds mondial de dividendes Canada Vie		
Fonds d'actions étrangères Canada Vie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
-------------------	--------------	----------------------------------

Fonds durable d'actions mondiales
Canada Vie

Fonds d'actions mondiales toutes
capitalisations Canada Vie

Fonds Fondateurs d'actions mondiales
Canada Vie

Fonds d'actions mondiales de
croissance Canada Vie

Fonds d'occasions mondiales de
croissance Canada Vie

Fonds d'actions internationales Canada
Vie

Fonds de croissance internationale
Canada Vie

Fonds d'actions internationales
Parcours Canada Vie

Fonds concentré d'actions
internationales Parcours Canada Vie

Fonds de croissance petites et
moyennes capitalisations mondiales
Canada Vie

Fonds d'actions européennes Canada
Vie

Fonds d'actions de marchés émergents
Canada Vie

Fonds d'actions à grande capitalisation
de marchés émergents Parcours
Canada Vie

Fonds d'actions de marchés émergents
Parcours Canada Vie

Fonds durable d'actions de marchés
émergents Canada Vie

Fonds mondial tactique Parcours
Canada Vie

Fonds d'infrastructure mondiale Canada
Vie

Fonds immobilier mondial Canada Vie

Fonds de ressources mondiales
Canada Vie

Fonds de métaux précieux Canada Vie

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds de titres spécialisés nord-américains Canada Vie		
Fonds science et technologie Canada Vie		
Portefeuille de revenu fixe diversifié Canada Vie		
Portefeuille prudent Canada Vie		
Portefeuille modéré Canada Vie		
Portefeuille équilibré Canada Vie		
Portefeuille accéléré Canada Vie		
Portefeuille énergétique Canada Vie		
Portefeuille de revenu prudent géré en fonction du risque Canada Vie		
Portefeuille équilibré géré en fonction du risque Canada Vie		
Portefeuille de croissance géré en fonction du risque Canada Vie		
Portefeuille durable prudent Canada Vie		
Portefeuille durable équilibré Canada Vie		
Portefeuille durable de croissance Canada Vie		
Fonds chefs de file mondiaux CI (<i>auparavant, Fonds chefs de file mondiaux CI Black Creek</i>)	26 juillet 2022	Ontario
Catégorie de société chefs de file mondiaux CI (<i>auparavant, Catégorie de société chefs de file mondiaux CI Black Creek</i>)		
Fonds d'actions internationales CI (<i>auparavant, Fonds d'actions internationales CI Black Creek</i>)		
Catégorie de société d'actions internationales CI (<i>auparavant, Catégorie de société d'actions internationales CI Black Creek</i>)		
Fonds canadien de dividendes CI		
Catégorie de société canadienne de dividendes CI		
Fonds d'actions canadiennes CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société d'actions canadiennes CI		
Fonds d'occasions de dividendes mondiaux CI		
Catégorie de société d'occasions de dividendes mondiaux CI		
Fonds d'actions mondiales CI		
Catégorie de société d'actions mondiales CI		
Fonds de petites sociétés mondiales CI		
Catégorie de société de petites sociétés mondiales CI		
Fonds d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pur CI		
Catégorie de société d'actions canadiennes petite/moyenne capitalisation pure CI		
Fonds américain de dividendes CI		
Fonds enregistré de dividendes américains CI		
Fonds de dividendes américains en dollars US CI		
Fonds américain de petites sociétés CI		
Catégorie de société américaine petites sociétés CI		
Fonds d'actions américaines sélectionnées CI		
Catégorie de société d'actions américaines sélectionnées CI		
Fonds de placements canadiens CI		
Catégorie de société de placements canadiens CI		
Catégorie de société sciences de la santé mondiales CI		
Fonds de gestion de dividendes mondiaux de qualité CI		
Catégorie de société gestion de dividendes mondiaux de qualité CI		
Fonds de valeur mondiale CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société valeur mondiale CI		
Fonds de valeur internationale CI		
Catégorie de société valeur internationale CI		
Fonds d'actions mondiales sélectionnées CI		
Fonds d'occasions Asie CI		
Catégorie de société d'occasions Asie CI		
Fonds des marchés émergents CI		
Catégorie de société des marchés émergents CI		
Fonds mondial de dividendes CI		
Catégorie de société mondiale de dividendes CI		
Catégorie de société énergie mondiale CI		
Fonds d'actions mondiales Sélect CI		
Catégorie de société d'actions mondiales Sélect CI		
Fonds de ressources mondiales CI		
Catégorie de société ressources mondiales CI		
Catégorie de société alpha innovateurs mondiaux CI		
Fonds d'actions canadiennes sélect CI		
Catégorie de société d'actions canadiennes sélect CI		
Fonds américain Synergy CI		
Catégorie de société américaine Synergy CI		
Catégorie de société canadienne Synergy CI		
Catégorie de société mondiale Synergy CI		
Fonds équilibré mondial CI (<i>auparavant, Fonds équilibré mondial CI Black Creek</i>)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société équilibrée mondiale CI (<i>auparavant, Catégorie de société équilibrée mondiale CI Black Creek</i>)		
Fonds de répartition de l'actif canadien CI		
Catégorie de société de répartition de l'actif canadien CI		
Catégorie de société équilibrée canadienne CI		
Fonds équilibré canadien CI		
Fonds mondial de croissance et de revenu CI		
Catégorie de société mondiale croissance et revenu CI		
Fonds de croissance et de revenu canadien CI		
Catégorie de société de croissance et de revenu canadien CI		
Fonds de croissance et de revenu de dividendes CI		
Catégorie de société croissance et revenu de dividendes CI		
Fonds d'obligations canadiennes de base améliorées CI		
Mandat d'obligations à long terme canadiennes CI		
Mandat d'obligations à court terme canadiennes CI		
Fonds mondial d'actions et de revenu CI		
Fonds d'obligations de marchés émergents CI		
Fonds de revenu CI		
Fonds d'obligations de qualité supérieure CI		
Fonds d'épargne à intérêt élevé CI		
Fonds marché monétaire CI		
Fonds Indice MSCI Monde Incidence ESG CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Catégorie de société à court terme CI		
Catégorie de société à court terme en dollars US CI		
Fonds de revenu américain en dollars US CI		
Fonds marché monétaire É-U CI		
Fonds d'obligations canadiennes CI		
Catégorie de société obligations canadiennes CI		
Fonds d'obligations mondiales de base améliorées CI		
Fonds d'obligations de sociétés CI		
Catégorie de société obligations de sociétés CI		
Catégorie de société de rendement diversifié CI		
Fonds de rendement diversifié CI		
Fonds d'obligations mondiales CI		
Catégorie de société obligations mondiales CI		
Catégorie de société aurifère CI		
Fonds de revenu élevé CI		
Catégorie de société revenu élevé CI		
Catégorie de société obligations à rendement élevé CI		
Fonds d'obligations à rendement élevé CI		
Fonds d'actions privilégiées CI		
Fonds d'obligations à court terme CI		
Série Portefeuilles équilibrée CI		
Série Portefeuilles croissance équilibrée CI		
Série Portefeuilles équilibrée prudente CI		
Série Portefeuilles prudente CI		
Série Portefeuilles croissance CI		
Série Portefeuilles de revenu CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Série Portefeuilles croissance maximale CI		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 80r20a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 70r30a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 60r40a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 50r50a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 40r60a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 30r70a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 20r80a		
Catégorie de société Portefeuille géré Sélect CI 100a		
Catégorie de société gestion d'actions canadiennes Sélect CI		
Catégorie de société gestion du revenu Sélect CI		
Catégorie de société gestion d'actions internationales Sélect CI		
Catégorie de société gestion d'actions américaines Sélect CI		
Fonds de lancement Sélect CI		
Mandat privé canadien de dividendes CI		
Mandat privé d'actions canadiennes CI		
Mandat privé d'actions concentrées mondiales CI		
Mandat privé alpha d'actions mondiales CI		
Mandat privé de petites sociétés mondiales CI		
Mandat privé alpha d'actions internationales CI		
Mandat privé croissance d'actions internationales CI		
Mandat privé d'actions américaines CI		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Mandat privé de revenu fixe canadien CI		
Mandat privé d'obligations d'État améliorées mondiales CI		
Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI (<i>auparavant, Mandat privé de crédit de qualité supérieure mondial CI</i>)		
Mandat privé d'obligations sans restriction mondiales CI		
Portefeuille FNB équilibré ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré de croissance ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré à revenu ESG Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré à revenu Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré Mosaïque CI		
Portefeuille FNB équilibré de croissance Mosaïque CI		
Portefeuille FNB croissance Mosaïque CI		
Portefeuille FNB à revenu Mosaïque CI		
Fonds alternatif de revenu d'actions Waratah	20 juillet 202	Ontario
New Found Gold Corp.	22 juillet 2022	Colombie-Britannique
IMV Inc.	25 juillet 2022	Nouvelle-Écosse
Pet Valu Holdings Ltd.	25 juillet 2022	Ontario
EQB Inc. (<i>auparavant, Equitable Group Inc.</i>)	26 juillet 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Fonds diversifié axé sur l'inflation Dynamique (<i>auparavant, Fonds diversifié d'actif réel Dynamique</i>)	20 juillet 2022	Ontario
Invesco 1-3 Year Laddered Floating Rate Note Index ETF	20 juillet 2022	Ontario
FNB indiciel rendement amélioré du secteur mondial des matériaux et des mines Evolve	26 juillet 2022	Ontario
The Real Brokerage Inc. (<i>auparavant, ADL Ventures Inc.</i>)	22 juillet 2022	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et

fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information.

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Hamilton Thorne Ltd.

Vu la demande présentée par Hamilton Thorne Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 13 juillet 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 18 juillet 2022, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans toutes les provinces, sauf le Québec;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 15 juillet 2022.

Benoît Gascon
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2022-FS-1043145

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.